

## **Procès-verbal**

### Conseil d'institut de l'INSPÉ de l'académie de Strasbourg

### **Séance du 6 novembre 2019**

#### **ORDRE DU JOUR :**

- 1. Approbation du procès-verbal de la séance du 26 septembre 2019**
- 2. Informations de l'Administrateur provisoire**
- 3. Pédagogie**
  - 3.1. Adoption des capacités d'accueil, des attendus et des éléments pris en compte pour l'examen des dossiers pour l'entrée en Master Sciences de l'éducation
- 4. Missions du COSP**
- 5. Désignation d'une personnalité extérieure choisie par le Conseil suite à une démission**
- 6. Budget 2020**

#### **ETAIENT PRESENTS :**

#### **1) Représentants élus des personnels enseignants et autres personnels participant aux activités de formation de l'institut et des usagers**

##### **a) Représentants Professeurs des universités et personnels assimilés**

Anenome GEIGER-JAILLET

##### **b) Représentants Maîtres de conférences et personnels assimilés**

##### **c) Représentants autres enseignants et formateurs relevant d'un établissement d'enseignement supérieur**

Julien SENDRAL

##### **d) Représentants des personnels relevant du ministre chargé de l'éducation nationale et exerçant leurs fonctions dans les écoles, établissements ou services relevant de ce ministre**

Laurent BARRIERE, Patricia CATTARIN-MUCKENSTURM

##### **e) Représentants des personnels relevant du ministre chargé de l'éducation nationale et exerçant leurs fonctions dans les écoles, établissements ou services relevant de ce ministre**

Marjorie ROUGIER

##### **f) Représentants inscrits dans les formations diplômantes de l'INSPÉ, des étudiants, des stagiaires de la formation professionnelle continue, des fonctionnaires stagiaires et/ou représentants des personnels enseignants et d'éducation bénéficiant d'actions de formation continue et des personnes bénéficiant d'actions de formation aux métiers de la formation et de l'éducation**

#### **2) Représentants de l'Université de Strasbourg**

Pascale BERGMANN

#### **3) Personnalités extérieures**

##### **a) Représentant du conseil régional**

**b) Personnalités désignées par le recteur d'académie**

Jenny-Patricia LEVY, Christophe MARCHAND, Daniel PAYOT, Emmanuelle PERNOUX

**c) Personnalité désignée par l'Université de Haute Alsace, établissement public d'enseignement supérieur partenaire**

Dominique MEYER-BOLZINGER

**d) Personnalités désignées par les membres du conseil**

Lionel BOYON

**Membres avec voix consultative et invités :**

Bertrand BULTINGAIRE, Philippe CLERMONT

**Secrétariat de séance :**

Barbara BILGER, Christine DUFAY

**AVAIENT DONNE PROCURATION :**

Richard CABASSUT	➤ Procuration à Julien SENDRAL
Olivier DELFORGE	➤ Procuration à Marjorie ROUGIER
François GAUER	➤ Procuration à Pascale BERGMANN
Vincent KULA	➤ Procuration à Emmanuelle PERNOUX
Isabelle LEBRAT	➤ Procuration à Laurent BARRIERE
Pascal MARQUET	➤ Procuration à Anemone GEIGER-JAILLET
Claire METZ	➤ Procuration à Julien SENDRAL
Béatrice MULLER	➤ Procuration à Daniel PAYOT

**ETAIENT EXCUSES / ABSENTS :**

Logan ELLES, Mathilde HOVER, Alexis KALBE, Bertille NOEL BRUNEAU, Elsa SCHALCK, Marc RENNER, Anaïs VERY

La séance débute à 14h10.

Daniel PAYOT donne lecture des procurations.

**1. Approbation du procès-verbal de la séance du 26 septembre 2019**

**Le procès-verbal de la séance du 26 septembre 2019 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.**

**2. Informations de l'Administrateur provisoire**

▪ **Mode de désignation aux fonctions de directeur·rice de l'INSPÉ**

Philippe CLERMONT indique que l'appel à candidature est paru sur le site internet de l'Unistra et sur le site « emploi-service ». Les candidatures sont à rendre, au cabinet de la Présidence de l'Unistra, pour le 1er décembre avec une nomination possible pour début février 2020.

▪ **Réforme MEEF**

Une réunion du Réseau des INSPÉ se déroule ce jour avec pour thème le format des futurs concours MEEF et les modalités de l'alternance pour les M2 (temps en responsabilité dans les classes) ainsi que le nombre de places. Ce dernier nombre déterminera les capacités d'accueil en M1. Les consignes du Ministère ne sont pas encore données, mais selon quelques informations, une enveloppe sera donnée à chaque académie (1er et 2nd degré) qui en fera sa propre redistribution.

Une réunion entre le Ministère et les syndicats est prévue vers la mi-novembre afin d'évoquer le format des nouveaux concours.

Dès ces informations seront connues concernant notre académie, il sera plus facile de revoir et d'ajuster nos maquettes MEEF.

Benoit Tock, Vice-Président Formations de l'Unistra est déjà averti que notre institut ne pourra pas rendre les capacités d'accueil pour les MEEF dans les délais (validation en CFVU).

Philippe Clermont ajoute que pour cette séance il s'agira de valider les capacités d'accueil pour le Master Sciences de l'éducation et que pour les masters MEEF il faudra attendre les clarifications du Ministère.

Julien Sendral s'interroge sur les filières bivalentes (PLP) sur l'avenir de ces enseignements en Masters

Philippe Clermont répond que pour ces filières particulières, il n'y a pas d'informations générales mais il suggère de réfléchir régionalement à la politique à soutenir pour ces filières via une carte régionale des formations. Cette réflexion sera à mener avec les directions des INSPÉ du Grand-Est quant à l'avenir de ses disciplines spéciales à faible effectif (moins de 10 étudiants).

Emmanuelle Pernoux précise qu'un conseil de perfectionnement (avec les partenaires) se réunira fin novembre pour commencer à réfléchir la refonte des maquettes.

#### ▪ Aménagement de la nouvelle bibliothèque de Colmar

Nathalie Frayon, responsable de la médiathèque de Colmar, souhaite interpeller les membres du conseil sur l'absence de financement pour le 1<sup>er</sup> équipement.

Bertrand Bultingaire rappelle que dans le cadre du CPER des travaux sont engagés, dans l'Aile Joffre, afin d'aménager une nouvelle bibliothèque sur le site de Colmar. La livraison des travaux devrait être effectif pour février 2020.

Marjorie Rougier procède à la lecture du courrier écrit par Nathalie Frayon à l'adresse des membres du conseil.

Philippe Clermont précise qu'à l'origine de ce projet, en plus de rassembler les deux bibliothèques en un seul lieu, de développer un learning center à petite échelle et de renforcer la vocation à la formation bilingue du site de Colmar.

Au fil des années, l'enveloppe financière initialement votée et le temps que le projet se mette en place, font que l'enveloppe finale permet de réaliser moins que ce qui était espéré initialement. A ce jour, les financements permettront de réaliser les travaux suivants pour la médiathèque : l'isolation thermique, ascenseur et la réalisation d'un étage et demi (rez-de-chaussée et moitié du 1<sup>er</sup> étage).

Il indique que la demande de Nathalie Frayon porte sur l'équipement propre aux bibliothèques.

Il poursuit que l'équipement de la bibliothèque et bien du ressort du Service des bibliothèques de l'Unistra. En revanche, l'INSPÉ s'engage à financer la partie concernant le projet du learning center (espace d'apprentissage, équipement informatique, mobilier particulier).

P. Clermont informe les membres qu'il rencontrera - le 28 novembre prochain - la direction du Service des bibliothèques de l'Unistra, avec B. Bultingaire, pour discuter de ce problème là mais également d'autres points concernant les bibliothèques hébergées dans nos INSPÉ (problème de stockage de magasin, point sur les travaux, le devenir des collections à Sélestat).

Après débat, comme le courrier de Nathalie Frayon est adressé aux membres du conseil, il est proposé de rédiger une motion qui sera transmise à la direction du Service des bibliothèques de l'Unistra :

*Le conseil d'institut a été destinataire d'un courrier de Mme Nathalie FRAYON, responsable de la bibliothèque du site INSPÉ de Colmar, en date du 24 octobre dernier (courrier joint au présent PV).*

*Le conseil de l'INSPÉ tient à rappeler son attachement à la réalisation du projet de Bibliothèque – centre de formation aux enseignements bilingues du site de Colmar.*

*L'absence d'un premier équipement pour cette Bibliothèque serait de nature à nuire à la formation des étudiants.*

#### **La motion est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés**

#### ▪ CPER Campus Meinau

Philippe Clermont annonce que demain, 7 novembre, se déroulera le jury pour le choix de l'architecte qui s'occupera de la construction de la seconde tranche du site de la Meinau.

Il indique que la durée des consultations et des appels d'offres durera sur une année et que les travaux commenceront probablement en 2021.

Il rappelle que ce projet permettra de rassembler les différents sites de Strasbourg (Neuvic et campus historique) sur un même site.

Anémone Geiger-Jaillet évoque les travaux du Racing club de Strasbourg (RCS) et surtout de la « Fan Zone' » qui aura un impact sur les parkings disponibles et l'accès à notre bâtiment. Elle présente par la suite les projets-schémas des travaux du RCS, disponibles sur le site internet de l'Eurométropole.

Elle demande si notre institut est au courant officiellement de ces projets, ce que répond négativement Bertrand Bultingaire.

Bertrand Bultingaire indique qu'il participe aux réunions de concertation publiques et certifie que ces travaux ne toucheront pas à notre terrain.

#### ▪ **Statuts et règlement intérieur de notre institut**

Philippe Clermont informe les membres que nos statuts ont été validé par le Conseil d'Administration de l'Unistra le 5 novembre dernier.

Lors du prochain conseil de février, il sera question de valider le nouveau règlement intérieur (peu de changement, toilettage, modification du mode de transmission des documents du conseil).

#### ▪ **Elections des représentants étudiants**

Bertrand Bultingaire informe qu'une élection générale des représentants des usagers (4 sièges) aura lieu les mardi 26 et mercredi 27 novembre 2019.

### **3. Pédagogie**

- 3.1. Adoption des capacités d'accueil, des attendus et des éléments pris en compte pour l'examen des dossiers pour l'entrée en Master Sciences de l'éducation

Philippe Clermont précise qu'aucune modification n'a été apportée aux quatre parcours du master Sciences de l'Education, il s'agit d'une simple reconduction.

**La capacité d'accueil et les conditions d'accès en master Sciences de l'Education à l'INSPÉ de l'académie de Strasbourg sont adoptées à l'unanimité des membres présents et représentés**

### **4. Missions du COSP**

Selon la loi, le conseil d'orientation scientifique et pédagogique contribue à la réflexion sur les grandes orientations relatives à la politique partenariale et aux activités de formation et de recherche de l'institut.

Philippe Clermont revient sur la première réunion du COSP, le 16 septembre dernier, lors duquel s'est posé la question du fonctionnement et des missions de ce conseil. Deux propositions ont été retenues :

- 1) Conseil stratégique
- 2) Commission préparatoire du conseil d'institut

L'avis du conseil d'institut est sollicité par les membres du COSP.

Bertrand Bultingaire résume les réponses du sondage réalisé auprès de ses collègues INSPÉ sur le fonctionnement de leur COSP.

Philippe Clermont rappelle la composition des membres du COSP (membres de droit : 6 représentants de l'Université de Strasbourg et 6 représentants de l'Université de Haute-Alsace ; personnalités extérieures : 6 personnalités extérieures désignées par le recteur d'académie et 6 personnalités extérieures désignées par le conseil d'institut).

Un débat s'installe sur les deux propositions de travail du COSP.

En conclusion, Philippe Clermont note que le rôle du COSP doit rester un conseil purement stratégique (analyse de la nouvelle réforme, élaboration des maquettes et de la recherche).

### **5. Désignation d'une personnalité extérieure choisie par le Conseil suite à une démission**

Philippe Clermont annonce que suite à la démission d'Hélène Bour, consultante RH - Enseignante intervenant au sein du master CFT, un appel à candidature a été lancé auprès de nos membres, sans résultat.

Un nouvel appel sera communiqué pour la prochaine réunion.

## 6. Budget 2020

Bertrand Bultingaire présente de manière plus détaillée sur le budget 2020. Malgré une diminution assez nette de la dotation, des recettes plus fiabilisées dès le budget initial et une analyse plus fine des coûts notamment générés par les heures complémentaires, ont permis un maintien des prévisions à la hauteur de celles effectuées en 2019.

**Le budget 2020 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.**

La prochaine réunion du conseil aura lieu le mercredi 5 février 2020 à 14h00.

La séance est levée à 16h00.

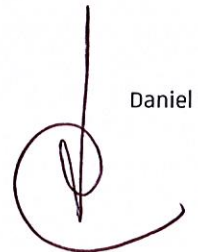
Fait à Strasbourg, le 5 février 2020

L'Administrateur provisoire de l'INSPÉ



Philippe CLERMONT

Le Président du conseil d'institut



Daniel PAYOT